

COMMUNE DE CAMPS-SAINT-MATHURIN-LEOBAZEL

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 STATION-SERVICE

L'article L2313-1 DU Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Commune ; elle est disponible sur le site internet de la Commune.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, universalité, unité budgétaire, sincérité, spécialité et équilibre.

Le « cycle » budgétaire est le suivant : budget primitif, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				20 202.00		20 202.00
Opérations exercice			155 277.53	156 412.61	155 277.53	156 412.61
Total			155 277.53	176 614.61	155 277.53	176 614.61
Résultat de clôture				21 337.08		21 337.08
Restes à réaliser						
Total cumulé				21 337.08		21 337.08
Résultat définitif				21 337.08		21 337.08

Les résultats de clôture de l'exercice 2022 s'établissent comme suit :

	Report exercice N-1	Exercice N	Cumulé
Résultat de fonctionnement	+ 20 202.00	+ 1 135.08	+ 21 337.08
Résultat d'investissement	0.00	0.00	0.00
Résultat global de clôture	+ 20 202.00	+ 1 135.08	+ 21 337.08

Le compte administratif 2022 a été voté le 24 Février 2023 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité, d'un côté, la gestion des affaires courantes (Section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses Fonctionnement

	<i>PREVISIONS</i>	<i>REALISATIONS</i>
	2022	2022
022 - Dépenses imprévues	8 750,00	
011 - CHARGES DE GESTION GÉNÉRALE	169 952,00	155 277,53
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	153 222,00	151 178,86
6037 - Var. stocks marchandises (Valeur du carburant en cuve au 01.01.2022)	12 722,00	12 721,09
607 - Achats des carburants	140 000,00	138 457,77
61 - SERVICES EXTÉRIEURS (Maintenance, assurances, logiciel, ...)	15 730,00	3 680,03
62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS (Frais commissions bancaires)	700,00	418,64
63 - IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	300,00	
TOTAUX	178 702,00	155 277,53

12 livraisons de carburants sur 2022, détail des ventes :

GAZOLE	E10	SP 98	TOTAL DES VENTES 2022
56 739 L	20 578 L	10 133 L	87 450 L

Recettes Fonctionnement

	<i>PREVISIONS</i>	<i>REALISATIONS</i>
	2022	2022
002 - Résultat de fonctionnement reporté	20 202,00	20 202,00
70 - VENTES PRODUITS (carburants)	145 000,00	140 431,52
013 - ATTÉNUATION DES CHARGES	13 500,00	15 981,09
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (Valeur du carburant en cuve au 31.12.2022)	13 500,00	15 981,09
TOTAUX	178 702,00	176 614,61

II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Ce budget n'a pas de section d'investissement.

- a) Les dépenses d'investissement : NEANT
- b) Les recettes d'investissement : NEANT

III – LA DETTE :

Ce budget n'a pas d'emprunt.

IV – LE PERSONNEL :

Ce service fonctionne avec le personnel rémunéré par le Budget Communal.

Pas de transfert de charge.